

CHAPITRE IX

LES MINES page 309 à p. 313

CHAPITRE X

LE CLIMAT page 315 à p. 321

CHAPITRE XI

INSTRUCTION PUBLIQUE page 323 à p. 336

Sommaire—Le Conseil, p. 324—Le Surintendant, p. 325—La municipalité scolaire, p. 326—Écoles dissidentes, p. 328—Inspecteurs d'écoles, p. 329—Bureau d'examineurs, p. 330—Division de l'enseignement, p. 331—Écoles élémentaires et modèles, p. 332—Collèges, universités, p. 333—Écoles spéciales, p. 334—Écoles normales, p. 335.

CHAPITRE XII

SYSTÈME POLITIQUE ET ADMINISTRATIF page 337 à p. 348

Sommaire—Constitutions, fédérale et provinciale.—Organisation gouvernementale, p. 339—L'Exécutif, p. 340—Le Conseil législatif, p. 342—L'Assemblée législative, p. 343—Divisions administratives, p. 344.

